

**ARRÊTE MUNICIPAL N° 44/2020**  
**RESTRICTION DE CIRCULATION**  
**ET INTERDICTION DE STATIONNEMENT**



Le Maire de la Commune d'ATTICHES,  
Vu le Code Général des Collectivités Locales,  
Vu le Code de la Route,  
Vu les arrêtés ministériels relatifs à la signalisation routière et à la signalisation temporaire des routes,  
Vu la demande présentée par la Société EIFFAGE ENERGIE SYSTEME située Route Nationale à VERQUIN (62)  
Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires concernant la circulation et prévenir les accidents,

**ARRETE**

**Article 1** : A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 et jusqu'au 30 juin 2022, la SOCIETE EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES (RD 937 – 62131 VERQUIN), ainsi que ses sous-traitants :

- SATN – Rue de la Chapelle - ZI de Rieux - 62190 LILLERS,
- EIFFAGE GENIE CIVIL - 152 Allée de l'innovation - Parc Vendome - CRT 1 - 59810 LESQUIN,
- SPIE BATIGNOLLES FONDATIONS. - 30 avenue du Général Galliéni - 92023 NANTERRE,
- MARECHAL TP - 263 Rue du Cimetière - 59440 AVESNELLES.

Sont autorisés à occuper le domaine Public des voies communales pour réaliser les travaux de construction de la ligne à deux circuits 400 000 volts Avelin-Gavrelle et de dépose de l'ancienne ligne à un circuit 400 000 volts Avelin-Gavrelle.

**Article 2** : L'entreprise chargée de l'exécution des travaux assurera sous sa pleine et entière responsabilité, l'installation et le maintien de la signalisation et de la pré signalisation de chantier, pendant toute la durée des travaux.

La circulation pourra momentanément être interrompue ou interdite, nécessitant la mise en place de déviations, et le stationnement pourra être interdit

**Article 3** : la fourniture et la pose des panneaux de signalisation sont placées sous l'entière responsabilité des organisateurs.

**Article 4** : Madame la Secrétaire Générale de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis pour ampliation :

- au Major de la Brigade de Gendarmerie de PHALEMPIN (59)
- aux Agents de la Surveillance de la Voie Publique de la commune d'ATTICHES (59)
- au Conseil Régional Hauts-de-France – service circulation à LILLE (59)
- au Directeur de la Sté ESTERRA - 1<sup>ère</sup> Avenue - Port de Santes à SANTES (59)
- au Directeur de la Société EIFFAGE GENIE CIVIL à VERQUIN (62) et ses sous-traitants

Fait à ATTICHES, le 1er octobre 2020

Le Maire  
Luc ROUTRY

